

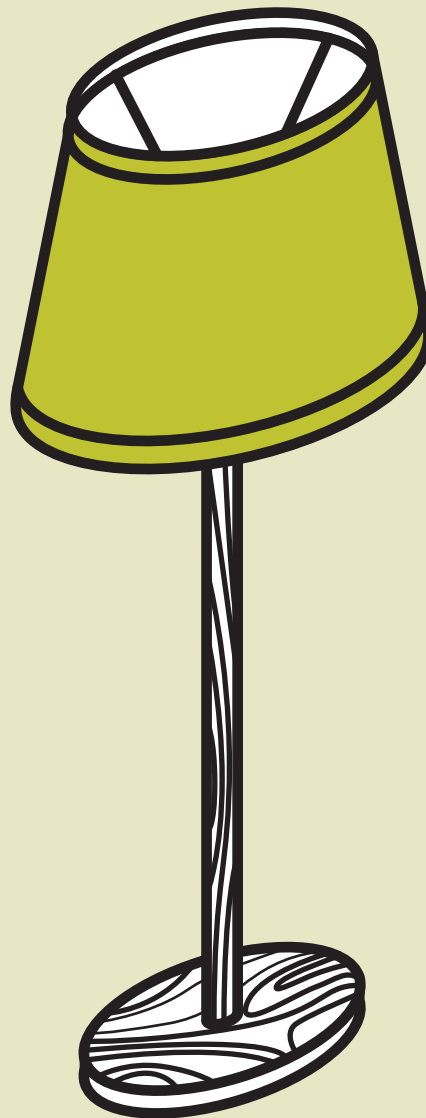
maison des arts
— centre d'art
contemporain
de malakoff —

105, avenue
du 12 février 1934
92240 malakoff

ouverture
mercredi au vendredi
12h à 18h
samedi et dimanche
14h à 18h

renseignements
maisondesarts.
malakoff.fr
01 47 35 96 94
entrée libre

ville de Malakoff



résidence artistique 2018
appel à candidature

résidence

présentation

Pour la sixième année consécutive, la maison des arts accueille dans ses murs une résidence d'artiste. Centre d'art municipal ouvert il y a 20 ans à Malakoff, il est situé en proche périphérie de Paris, sur le territoire du département des Hauts-de-Seine. Depuis 2013, cette résidence est rendue possible grâce au soutien de la Drac Île-de-France (subvention spécifique pour la résidence d'artiste), partenaire de la ville de Malakoff dans ce projet.

le projet

Cette année, les artistes sont invités à postuler avec un projet de recherche et de création qui pourra s'inscrire dans le projet d'exposition de fin d'année du centre d'art.

En dialogue régulier avec les structures associatives du territoire, l'équipe du centre d'art constate que le milieu sportif utilise le même dynamisme et militantisme que celui de la culture. On parle pour l'un comme pour l'autre d'engagement, de pratiques et coutumes qui font l'identité collective, ou encore de dépassement de soi. Selon ses recherches et sa pratique, l'artiste en résidence sera invité à participer au projet du centre d'art de créer une exposition à la rencontre de l'univers sportif, qui pourra déplacer les publics de leur parcours habituels, afin de créer du mouvement, de l'inattendu et de l'action dans le centre d'art.

descriptif

La résidence, d'une durée d'environ 5 mois, vise principalement à accompagner le travail de recherche d'un artiste, quels que soient les formes, les besoins et les objectifs que demandent son projet.

Suivant son évolution, le projet de résidence pourra faire l'objet d'une production d'œuvre, d'une édition, de représentations performatives ou de toutes autres formes à inventer.

Le projet de l'artiste sera accompagné d'un soutien intellectuel et logistique de la part de l'équipe de la maison des arts. Le centre d'art facilitera les recherches et les rencontres avec les acteurs et habitants du territoire.

L'artiste résident percevra des honoraires d'un montant total de 3800 euros net + productions d'œuvres (6000 euros) Il pourra être demandé à l'artiste de réaliser des interventions auprès des écoles et collèges de la ville de Malakoff, ainsi qu'auprès du public du centre d'art, le tout en lien avec son projet.

- **date limite pour l'envoi des candidatures : 13 décembre 2017**
- **date de la résidence : du 5 mars au 15 juillet 2018**
- **date de l'exposition collective : 24 mai au 8 juillet 2017**

La résidence est ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) né(e) et/ou vivant en France et hors de la Région Île-de-France et ayant terminé ses études.

Aucune limite d'âge n'est fixée.

conditions générales

accueil

L'artiste résidera dans un atelier logement au sein de la maison des arts, jouxtant les bureaux de l'équipe afin de faciliter les échanges.

L'atelier logement est mis à disposition gracieusement par la ville de Malakoff. D'une surface de 45m², il est équipé d'une chambre, de deux espaces de travail et d'une salle de bain. Un bureau avec ordinateur et Internet sont également mis à disposition de l'artiste. La cuisine est partagée durant la journée avec l'équipe de la maison des arts. Les frais de chauffage, d'électricité, d'eau, et d'Internet sont pris en charge par la ville de Malakoff. Les deux espaces de travail ne sont pas équipés de matériel audiovisuel ou d'outils techniques mais le résident pourra utiliser ceux du centre d'art et bénéficier des conseils de l'équipe.

Le résident devra s'engager à respecter les contraintes du lieu.

La maison des arts est située à 10 min à pied du métro Malakoff/Plateau de Vanves (ligne 13) et à 5mn à pied de la porte de Châtillon. Une station Vélib' est située juste devant la structure.

candidature

Les candidatures sont à adresser en français uniquement par email à l'adresse suivante maisondesarts@ville-malakoff.fr

L'email aura pour objet : « Résidence d'artiste 2018 »

Toute candidature devra comporter seulement 3 pièces jointes en format PDF (poids maximum de l'ensemble : 5 Mo) :

- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste en PDF.
- 1 biographie (CV) en PDF listant les diplômes, expositions, résidences, bourses, etc. Et comprenant les coordonnées complètes de l'artiste (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel et numéro à la Maison des Artistes ou à l'Agessa.
- 1 note d'intention du projet proposé pour la résidence (1 page A4 maximum) en PDF

> La note d'intention est provisoire, aucun projet fini n'est exigé.

sélection

Les candidats seront prévenus par email le **5 janvier 2018**.

Les artistes sélectionnés seront invités à présenter leur travail et leur projet devant un jury le lundi **22 janvier 2018** à la maison des arts.

Le jury sera composé du conseiller art plastique de la Drac Île-de-France, du maire adjoint en charge des affaires culturelles de la ville, d'un artiste, de la directrice de la maison des arts et de professionnels extérieurs.

le centre d'art

Vraisemblablement construit vers 1830-1840, la maison des arts est une ancienne bâtisse de style néoclassique qui emprunte sa grammaire formelle à un recueil d'architecture du début du XIXe siècle. Dans les années 60, André Malraux, alors ministre de la culture, remarque cette maison devant laquelle il s'arrête par hasard. Par une délibération du 17 novembre 1992, le conseil municipal de la ville de Malakoff décide d'acquérir cette propriété que lui vend le département des Hauts-de-Seine. Elle devient propriété de la Ville en 1993, et est appelée « maison des arts ». En 2017, le centre d'art contemporain fête ses 20 ans et renouvelle son identité visuelle et redessine son logo.

Bénéficiant d'une situation géographique de voisinage avec la capitale, elle est devenue fur et à mesure des années, l'un des lieux de rendez-vous des amateurs et professionnels d'art contemporain de la région parisienne. Ouverte au public le plus large, la maison des arts propose chaque année un programme de quatre expositions, accompagnées de rencontres et de tables rondes, une résidence d'artiste, des workshops, des actions pédagogiques, des projets hors les murs et depuis 2016 un programme de résidences performées initié par Florian Gaité.

Lieu de vie, de rencontres, d'échanges, de ressources et de pratiques artistiques, en phase avec les recherches artistiques actuelles, le centre d'art ne cesse d'évoluer et poursuit sa volonté d'offrir sur son territoire un espace de création et de médiation accessible à tous. Après la réussite des projets des « résidences performées » et des expositions « HERstory - des archives à l'heure des postféminismes » et « Dialogue(s) avec un brin d'herbe », le centre d'art continue de s'affranchir du format classique de l'exposition et élargit ses pratiques aux disciplines transversales qui irriguent aujourd'hui la création contemporaine : comme la politique, le cinéma, l'anthropologie, l'astronomie, ou encore le sport, etc.



Pour tous renseignements complémentaires connectez vous sur :
<http://maisondesarts.malakoff.fr>

informations pratiques



métro



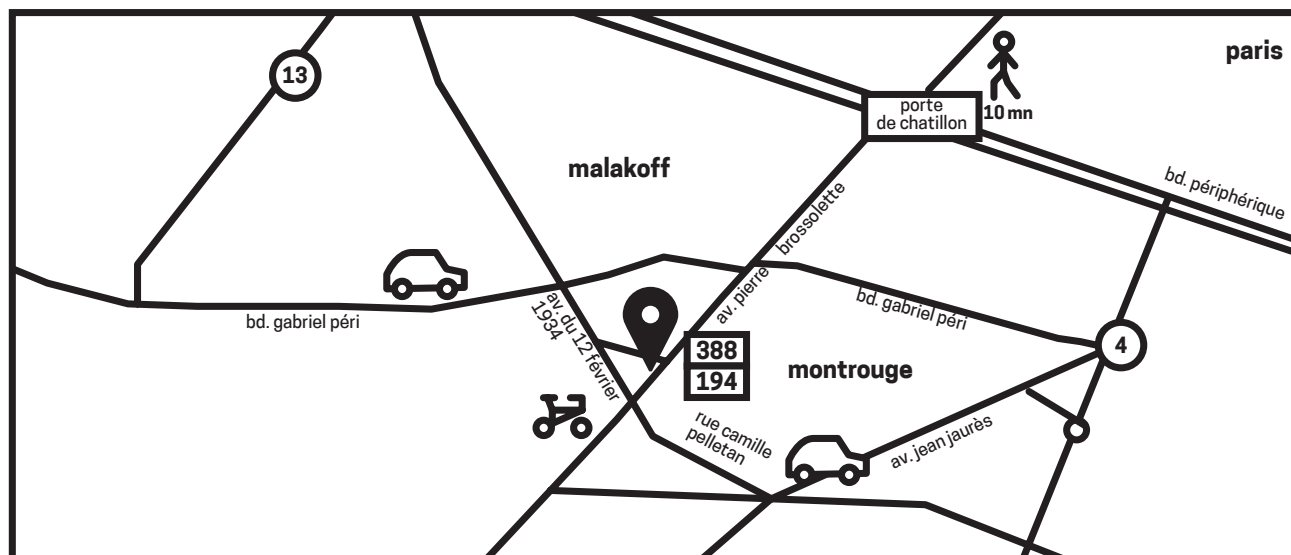
bus



autolib'



vélib'



accès

**105, avenue du 12 février 1934
92240 Malakoff**

métro ligne 13

Station Malakoff - Plateau de Vanves, puis direction centre-ville.

métro ligne 4

Mairie de Montrouge

voiture

Sortie Porte de Châtillon, puis avenue Pierre Brossolette

vélib'

Station n°22404, avenue Pierre Brossolette

autolib'

Station Malakoff/Gabriel Péri/120 ou Montrouge/Jean Jaurès/ 51

contacts

directrice
aude cartier

pôle éducation artistique et production
olivier richard

médiation et hors les murs
elsa gregorio

communication et éditions
juliette giovannoni

archives
constance emerat

maisondesarts@ville-malakoff.fr
maisondesarts.malakoff.fr
01 47 35 96 94

partenaires

La maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff bénéficie du soutien de la DRAC Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et du Conseil Général d'Île-de-France.

La maison des arts centre d'art contemporain de Malakoff fait partie du réseau TRAM.

